



GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 6/2017

19 juin 2017

ACTUALITÉ _____ 1

1. L'équité du système éducatif
2. Conférence sur le cadre de qualité européen pour l'apprentissage
3. « Basic-check », un outil performant pour l'orientation scolaire

AGENDA _____ 4

1. L'ÉQUITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La population se montre de plus en plus exigeante envers un système éducatif lequel est censé contribuer à offrir aux jeunes des perspectives de carrières et d'avenirs professionnels et à maintenir la cohésion sociale.

Des objectifs doivent donc être définis non seulement en terme d'efficacité mais également en terme d'équité afin d'assurer que les apprenants soient traités avec justesse.

Il importe de réserver à chaque élève le même traitement, indépendamment de ses conditions/caractéristiques de départ (niveau scolaire et niveau de formation, niveau social, milieu familial).

Un système éducatif équitable doit garantir aux jeunes, qui ont le même niveau de talent et la même ambition de l'utiliser, les mêmes perspectives de succès. Un système éducatif équitable doit considérer tous les apprenants comme égaux et favoriser la coopération « égalitaire ».

L'analyse d'un tel système implique notamment d'étudier différentes variables comme l'attribution des notes, l'évaluation des compétences, la qualité des enseignements et des encadrements, le matériel pédagogique à disposition des élèves et autres.

Or, dans le système scolaire luxembourgeois il semble que les « meilleurs » élèves ont davantage droit à certains privilèges que des élèves moins doués :

- une scolarité plus longue,
- un encadrement plus adapté, une part d'attention en classe plus élevée (les élèves les plus

doués reçoivent souvent la plus grande attention),

- de meilleures conditions d'enseignement et d'encadrement,
- ...

Ces inégalités éducatives risquent d'avoir des conséquences sociales importantes pour les élèves durant leur vie d'adulte.

Il importe donc de définir des indicateurs pour entamer le débat sur l'équité du système éducatif et de proposer des éléments de réponse afin de contribuer à conserver la cohésion sociale de notre société.

L'école doit éviter de produire des écarts importants entre les élèves. Tout en tenant compte que les individus possèdent différents niveaux d'intelligence, proviennent de milieux familiaux divers et ont des vécus propres, l'école doit veiller pour autant que possible à ne pas accroître davantage les inégalités générées par ces 3 variables.

Pour analyser l'équité au sein de notre système éducatif, il faudrait définir, entre autres, des indicateurs permettant de mesurer la

- la quantité d'éducation reçue, et
- la qualité d'éducation reçue,

pour tous les élèves ainsi que les conséquences potentielles de ces variables sur la vie future des élèves.



Diverses questions, notamment,

- quelles sont les conséquences de l'éducation sur le statut professionnel (perception de l'emploi occupé) ?
- quelles sont les conséquences sur la vie professionnelle future (emploi stable, le chômage) ?
- quelles sont les conséquences sur la vie personnelle ?
- quelles sont les conséquences sur l'éducation des enfants et leurs ambitions professionnelles et personnelles ?
- ...

devraient trouver des réponses

De même il faudrait s'intéresser de près quant à la quantité et à la qua-

lité d'éducation mises au service des élèves qui ne présentent pas de problèmes d'apprentissage et voir si les élèves moins doués n'ont pas été lésés.

Au niveau du traitement égalitaire, il faudrait analyser de près

- le bagage de connaissances et de savoir-faire en fin de scolarité de tous les élèves, des bons élèves et des moins bons,
- le bagage de connaissances et de savoir-faire en fin de scolarité des élèves qui sortent plus tôt et des élèves qui sortent plus tard du système scolaire,
- le climat d'enseignement,
- la part d'attention accordée à tous les élèves, aux plus doués, aux moins doués,

- la correspondance « notes - efforts fournis » pour tous les élèves, pour les plus et les moins doués,
- ...

Autre caractéristique à analyser plus en détail serait la répartition des élèves dans les différents ordres d'enseignement, ou exprimé de manière plus générale, le fait de séparer les élèves en fonction de leurs profils en termes de résultats scolaires (enseignement secondaire vs. enseignement secondaire technique), voire en fonction de leur milieu socio-économique (École européenne, École internationale).

Des études comme le « Program of International Student Assessment (PISA) » ou « l'Éducation and Training Monitor » traitent de manière insuffisante les problématiques et les questions soulevées ci-avant.

2. CONFÉRENCE SUR LE CADRE DE QUALITÉ EUROPÉEN POUR L'APPRENTISSAGE

Le 17 mai 2017, la Chambre des salariés avait invité à une conférence sur le cadre de qualité européen pour l'apprentissage.

Elle a été animée par Monsieur Thiébaud Weber, Secrétaire confédéral de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Le Cadre de qualité européen pour l'apprentissage de la CES porte sur les critères de qualité suivants : le cadre réglementaire, le dialogue social et la gouvernance, l'égalité des chances, le partage des coûts équitable entre les employeurs et les pouvoirs publics, l'adaptation aux besoins du marché de travail, la relation contractuelle entre les parties, le développement personnel, la rémunération et la protection sociale, la sécurité au travail, l'accompagnement et le conseil des apprentis, l'assurance qualité, les pré-requis, l'équilibre entre formation scolaire et sur le lieu du travail, l'encadrement pédagogique, la durée, l'évaluation et la certification, la reconnaissance des qualifications, la reconnaissance des apprentissages non-formels et la mobilité en Europe.

Pour plus d'informations :

[cliquez ici](#) et

https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/publication/files/fr_cadre_de_qualite_europeen_pour_les_apprentissages.pdf



Monsieur Thiébaud Weber,
Secrétaire confédéral de la
Confédération européenne des
syndicats (CES)



Monsieur Jean-Claude Reding,
Président de la Chambre des
salariés (CSL)

ACTUALITÉ

3. « BASIC-CHECK », UN OUTIL PERFORMANT POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE

La Chambre des salariés et la Chambre des métiers proposent à titre gratuit un outil d'orientation innovateur, le Basic-check, qui s'adresse aux élèves des classes de 9^e de l'Enseignement secondaire technique (EST).

Le Basic-check permet aux participants de démêler les options et les choix possibles des différentes formations. Il s'agit d'un outil qui est utilisé en Suisse depuis la fin des années 90. En mai, plus de 400 élèves ont, pour la première fois, profité de cet outil.

Le Basic-check renseigne sur les savoirs et les savoir-faire d'un élève avant de commencer une formation professionnelle-apprentissage. Il met en exergue les « forces » et les aptitudes de l'élève qui sont requises pour l'apprentissage d'un métier déterminé. C'est un outil standardisé qui contient des questions de réflexion linguistique, numérique et spatiale, ainsi que des questions pratiques. Il est effectué sur ordinateur en langue française ou allemande, au choix de l'élève.

Bien évidemment les résultats scolaires restent déterminants pour l'accès aux différents apprentissages : le Basic-check apporte un éclairage supplémentaire pour le choix de l'apprentissage d'un métier. Il constitue pour les élèves, les parents et les

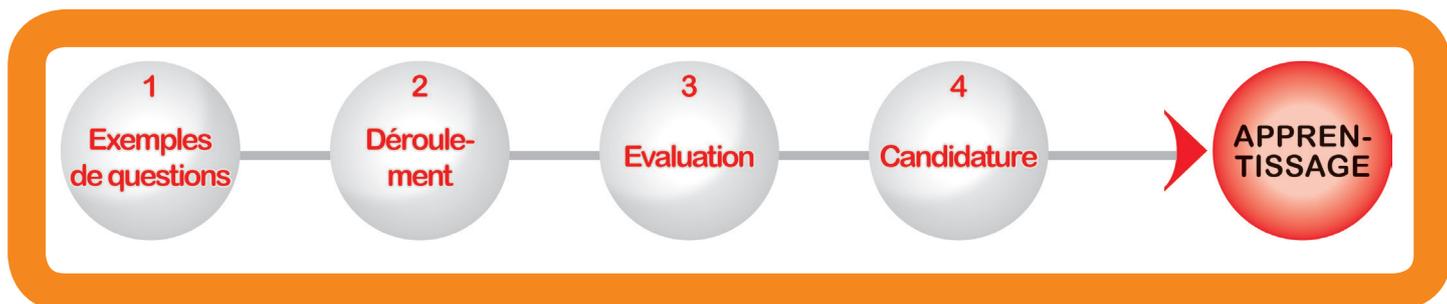
enseignants un outil neutre d'orientation additionnel permettant de rapprocher, autant que faire se peut, les aspirations personnelles des jeunes en matière de formation et d'emploi futur.

En effet, les élèves peuvent facilement comparer leurs profils de formation (résultats) aux profils professionnels d'apprentissage des métiers choisis sur un site internet spécifique : www.basic-check.lu. Le résultat indique si le candidat possède, à priori, les aptitudes requises pour entamer et réussir l'apprentissage du métier visé à l'aide d'un « matching tool » ou s'il serait mieux conseillé de combler éventuellement des lacunes dans l'une ou l'autre matière.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.basic-check.lu.



Élèves en train de réaliser le Basic-check.



AGENDA

FORMATIONS SUPÉRIEURES

- **Bachelor Sciences Sociales et Éducatives** *15 septembre 2017*
partenaire : Université du Luxembourg
- **Bachelor Informatique** *2 octobre 2017*
partenaire : Université du Luxembourg
- **Licence Sciences de Gestion** *2 octobre 2017*
partenaire : ISAM-IAE, Université de Lorraine
- **Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
Option littéraire (DAEU-A)** *octobre 2017*
partenaire : Université de Lorraine
- **Master Banque, Finance, Assurance
Parcours Fonds et Gestion privée** *octobre 2017*
partenaire : Université Paris-Nanterre
- **Diplôme d'Études Spécialisées
Risk Management** *7 novembre 2017*
partenaire : ICHEC-Entreprises
- **Master Marketing et Communication des Entreprises** *novembre 2017*
partenaire : Université Panthéon-Assas, Paris II
- **Diplôme d'Études Spécialisées
Management et Développement (Coaching) des Hommes** *automne 2017*
partenaire : ICHEC-Entreprises
- **Diplôme d'Études Spécialisées
Gestion de Patrimoine** *automne 2017*
partenaire : ICHEC-Entreprises

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES FORMATIONS CLIQUEZ [**ICI**](#)

AGENDA

SÉMINAIRES

Finances, Fiscalité et Comptabilité

- S1195  Actualités en droit comptable, en droit des sociétés et en droit fiscal 16 juin 2017
- S1194  Comprendre les normes d'audit ISA et interagir efficacement avec l'auditeur externe des comptes annuels 13 septembre 2017

Développement personnel et professionnel

- S2223  Rédigez des e-mails pertinents 30 juin 2017

Qualité, Sécurité, Bien-être et Santé au travail

- S3068  L'ergonomie au poste du travail 1 juin 2017

Management et Leadership

- S5254  Ajustez votre style de management pour mobiliser vos collaborateurs : devenez un manager habile ! 18 & 25 septembre 2017

Technologies de l'Information et de la Communication

- S6169  Excel : analysez rapidement les données de vos listes avec les PivotTables et PivotCharts 26 juin 2017
- S6167  Excel : les macros commandes et les macros fonctions 27 juin 2017
- S6172  Power BI lié avec Excel 28 juin 2017
- S6164  Excel avancé 29 & 30 juin 2017
- S6170  Word avancé 3 et 4 juillet 2017

Droit

- S7008  Comprendre le fonctionnement des structures de représentation des salariés 12 juin 2017
- S7025  Connaître les décisions de justice importantes en matière de licenciement 21 juin 2017
- S7026  La jurisprudence en matière de contrat de travail à durée déterminée 05 juillet 2017
- S7002  Urlaub im Privatsektor von A bis Z 18. September 2017

Marketing, Communication et Vente

- S8033  Marketing financier: négociez efficacement avec vos partenaires financiers ! 18 & 19 septembre 2017
- S8029  Bâtir et mettre en oeuvre un plan d'action commerciale 19 septembre 2017

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES CLIQUEZ [ICI](#)